

Bras de fer entre Salvini et les juges gauchistes italiens qui autorisent l'entrée de l'Open Arms en Italie

écrit par Christine Tasin | 15 août 2019



.
Ce sont les mêmes, sur toute la planète. Les anciens étudiants en droit passés par des écoles de la magistrature, qu'elles soient françaises, américaines ou italiennes, sont devenus des militants politiques gauchistes, décidés à obliger les gouvernements à aller dans leur sens à eux.

.
L'association *Open Arms*, navire dit humanitaire, a donc récupéré 160 clandestins au large de la Libye et a saisi la justice italienne pour demander à ce que le navire du même nom soit autorisé à entrer en Italie sur la base du « droit international » au prétexte que la situation serait particulièrement grave, car il y aurait 32 mineurs à bord ayant déjà passé 13 jours en mer.

.

Et les juges italiens de faire droit à leur demande :

La justice [italienne](#) a décidé ce mercredi 14 août d'autoriser le bateau humanitaire à entrer dans les eaux territoriales italiennes malgré l'opposition du Ministre de l'Intérieur.

*Dans sa décision, le juge administratif déclare que la plainte d'Open Arms « **ne semble pas être totalement dénuée de fondement juridique** » et que le navire est confronté à une situation « **exceptionnellement grave** ».*

<https://www.ouest-france.fr/monde/migrants/migrants-bloques-en-mediterranee-la-justice-italienne-desavoue-matteo-salvini-et-autorise-l-open-6480378>

Evidemment, le chef de gouvernement italien, Conte, en délicatesse avec Salvini, a sauté sur l'occasion pour lui mettre des bâtons dans les roues :

Selon des médias italiens, le chef du gouvernement Giuseppe Conte a écrit à Matteo Salvini et à la ministre de la Défense Elisabetta Trenta pour leur demander d'autoriser les mineurs présents à bord à débarquer. Elisabetta Trenta a dépêché deux navires pour escorter l'Open Arms, qui pourrait donc évacuer les 32 mineurs à bord après 13 jours en mer.

Les juges ne disent pas, par ailleurs ce qui est censé se passer après l'entrée dans les eaux territoriales italiennes... L'Open Arms sera-t-il autorisé à accoster ? Les clandestins seront-ils autorisés à débarquer ?

C'est une autre histoire, à suivre.

Pendant ce temps, Salvini présente une nouvelle loi prévoyant

une amende pouvant aller jusqu'à un million d'euros pour les navires entrant dans les eaux territoriales italiennes...